**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

**Band:** 47 (2020)

Heft: 2

**Rubrik:** Informations de l'OSE

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## Des camps du Nouvel An très réussis!

Pour le Service des jeunes de l'OSE, 2020 a débuté par deux camps d'hiver. Une météo de rêve, une bonne neige, des participants et des accompagnants enthousiastes, tous ces ingrédients ont contribué à rendre inoubliables ces moments passés dans les montagnes suisses.

Le camp du Nouvel An aux Diablerets (VD) avec ses 33 jeunes participants, et le camp d'Anzère (VS) qui a réuni 20 jeunes adultes, ont tous deux été de belles réussites. Presque tous les jours, les participants ont rejoint les pistes matin et après-midi, où des enseignants qualifiés leur ont donné des leçons de ski et de snowboard.

Hors des pistes aussi, les accompagnants avaient concocté un programme riche et varié. Aux Diablerets, les participants ont assisté à l'arrivée de la flamme olympique au cœur du village, à l'allumage de la vasque olympique et à la cérémonie officielle. Ils ont aussi pris part à un relais de la flamme, traversé le pont suspendu entre les deux sommets du Scex Rouge (2971 m), fait du ski et du snowboard de nuit et même pu faire de la glisse sur un glacier. À Anzère, les participants ont

fait de la luge, profité des bains de la région et pris part à une «fête silencieuse» à la patinoire. Pour reposer leurs jambes fatiguées, ils ont aussi passé quelques soirées à jouer à des jeux de société et à apprendre à mieux se connaître. Qu'y a-t-il de mieux que de commencer la nouvelle année sous un ciel radieux dans les belles montagnes vaudoises et valaisannes?

Nos camps d'été approchent! Vous trouverez des informations détaillées sur les offres et les inscriptions sur notre site: www.swisscommunity.org/fr/jeunesse/offres-pour-la-jeunesse

Pour contacter le Service des jeunes: Service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse, tél. +41 31 356 61 00, fax +41 31 356 61 01, e-mail: youth@aso.ch

#### IMPRESSUM:

La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 46° année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 418 000 exemplaires, dont 235 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice. DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Theodora Peter (TP); Susanne Wenger (SWE); Simone Flubacher (SF), responsable des «news. admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne. de l'étranger, DFAE, 3003 Berne. Sandra Krebs Traduction: SwissGlobal Language Services AG; DESIGN: Joseph Haas, Zurich; IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/ publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566101, fax +41313566101, PC 30-6768-9. E-mail: revuel@aso.ch

Clôture de rédaction de cette édition: 6 février 2020 Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.—/ étranger, CHF 50.—). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; ne pas écrire à Berne.



# Intéressé(e) par une formation en Suisse?

Les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger reçoivent auprès d'educationsuisse des conseils spécifiques sur la thématique de la formation.

En Suisse, chaque année, environ 70 000 jeunes commencent un apprentissage et plus de 39 000 hommes et femmes entament des études universitaires. Puisque la Suisse offre un excellent système éducatif, les jeunes Suisses de l'étranger sont également attirés par le pays d'origine de leur famille. Ils viennent des quatre coins du monde, car c'est aussi une bonne occasion de



mieux connaître la Suisse. Selon l'Office fédéral de la statistique, environ 3500 Suisses de l'étranger étaient inscrits dans un programme de bachelor ou de master pour l'année universitaire 2018/19.

Mais comment trouver la formation appropriée? Quelles sont les conditions d'admission? Les compétences linguistiques sont-elles suffisantes? Comment trouver une place d'apprentissage? Les questions sont nombreuses! Chaque année, educationsuisse est en contact avec de nombreux jeunes Suisses de l'étranger pour répondre à leurs demandes. Elle offre des informations, des conseils et un soutien:

- Informations sur les différentes formations comme la voie académique (et les hautes écoles) ou la formation professionnelle.
- Informations sur les questions spécifiques relatives aux conditions d'admission, connaissances linguistiques requises, délais d'inscription, logement, assurances etc.
- Conseils personnalisés en collaboration avec un office d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.
- Assistance pour la demande d'une bourse d'études cantonale et suivi du dossier.
- Aide financière d'éducationsuisse et d'autres fondations privées.

Les collaboratrices d'educationsuisse parlent allemand, français, italien, espagnol et anglais. Elles seront ravies de vous aider et de répondre à vos questions sur la thématique «La formation en Suisse» par e-mail, au téléphone, par Skype ou sur place à Berne.

#### Info et contact

Le site internet www.educationsuisse.ch présente et décrit le système de formation suisse sous une forme graphique claire. Il contient également de nombreuses autres informations sur le thème « La formation en Suisse ».

Pour des questions spécifiques: info@educationsuisse.ch ou par téléphone +41 31 356 61 04

Educationsuisse, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse, www.educationsuisse.ch.



# Quels défis pour notre démocratie?

Le Congrès annuel de l'Organisation des Suisses de l'étranger se penchera cette année sur des questions essentielles pour l'avenir. Il se déroulera également dans un cadre typiquement méditerranéen, celui de la ville estivale de Lugano.

La migration, la protection des données, la croissance du numérique, l'exercice des droits politiques: comment le système démocratique suisse répond-il aux enjeux actuels? Quel est son besoin de réforme? Comment garantir le respect des principes démocratiques helvétiques uniques au monde à l'ère du renforcement de l'autocratie? Faut-il ou non étendre les droits politiques suisses aux étrangers de deuxième génération ou aux jeunes à partir de 16 ans?

Les intervenants du congrès 2020 tenteront de répondre, entre autres, à ces questions et d'amorcer une réflexion.

Si cette thématique très actuelle vous intéresse et que vous souhaitez découvrir ou redécouvrir le Tessin avec sa variété incroyable de paysages et son patrimoine architectural unique en Suisse, alors réservez le week-end du 22–23 août 2020 et rejoignez-nous à Lugano, la ville suisse-italienne aux saveurs méditerranéennes!

Organisation des Suisses de l'étranger (OSF)

Alpenstrasse 26 CH-3006 Berne Tél. +41 31 356 61 00 Fax +41 31 356 61 01 info@aso.ch www.aso.ch www.revue.ch www.swisscommunity.org



Nos partenaires:

educationsuisse Tél. +41 31 356 61 04 Fax +41 31 356 61 01 info@educationsuisse.ch www.educationsuisse.ch



Fondation pour les enfants suisses à l'étranger Tél. +41 31 356 61 16 Fax +41 31 356 61 01 info@sjas.ch





## Mon enfant acquiert-il automatiquement la nationalité suisse?

«Je vis à l'étranger et vais bientôt devenir mère. En tant que Suissesse, j'aimerais savoir si mon enfant acquerra automatiquement ma nationalité ou si des démarches administratives ou juridiques sont nécessaires. Mon enfant peut-il avoir la double nationalité?»



Bébé est arrivé! Si vous voulez qu'il ait plus tard le passeport suisse malgré le fait qu'il soit né à l'étranger, il est conseillé de le faire inscrire à temps au registre de l'état civil de sa commune d'origine.

Pour éviter de futures complications administratives, il est recommandé d'annoncer aussi rapidement que possible la naissance de votre enfant auprès de votre représentation suisse (ambassade ou consulat). Celle-ci examinera les documents et transmettra les informations aux autorités suisses afin que l'enfant soit inscrit au registre de l'état civil de sa commune d'origine.

Quant à la question de savoir si votre enfant peut avoir la double nationalité, nous pouvons dire la chose suivante: la Suisse reconnaît la double nationalité sans restriction. Vu de la Suisse, il est donc possible d'avoir à la fois la nationalité suisse et une autre. Il n'en va pas forcément de même pour tous les pays. Dans certains d'entre eux, l'acquisition de la nationalité suisse peut entraîner la perte automatique de la nationalité de l'État concerné.

Pour obtenir des informations à ce sujet, veuillez contacter les autorités responsables dans le pays dont vous voulez acquérir ou dont vous possédez la nationalité.

> STEFANIE MATHIS-ZERFASS RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Oui, votre enfant acquiert la nationalité suisse à sa naissance. Conformément à la loi sur la nationalité suisse, un enfant de parents suisses est suisse, dès sa naissance. Si seul l'un des deux parents est suisse et que l'enfant naît hors mariage, l'enfant d'une mère suisse célibataire est automatiquement suisse. Le père, au contraire, doit au préalable faire établir un rapport de filiation auprès d'une entité administrative.

La naissance doit cependant être annoncée auprès de la représentation suisse dans laquelle vous êtes immatriculée. C'est important, car l'enfant né à l'étranger d'un parent suisse et qui possède par ailleurs une autre nationalité peut perdre, dans certaines circonstances, sa nationalité suisse lorsqu'il atteint 25 ans. C'est le cas s'il n'a pas été annoncé jusque-là auprès d'une autorité suisse à l'étranger ou en Suisse, s'il ne s'est pas annoncé lui-même ou s'il n'a pas déclaré par écrit vouloir conserver la nationalité suisse. Vous trouverez des renseignements plus précis sur la loi sur la nationalité suisse (LN) ainsi que sur les révisions de cette loi et les règlements de transition relatifs à celle-ci sur le site web du Secrétariat d'État aux migrations (lien: ogy.de/buergerrecht).

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

